

# Site Natura 2000

Basse-Vierre

BE34049



## Carte d'identité

<b>Superficie</b>	2907,09 ha	<b>Directions du DNF</b>	Arlon, Neufchâteau
<b>Communes concernées</b>	Chiny, Herbeumont, Léglise, Neufchâteau, Tintigny	<b>Date d'adoption de l'arrêté de désignation</b>	01/12/2016

## Description du site

Ce site s'étend depuis Martilly jusqu'à la confluence de la Vierre et de la Semois à Les Bulles. Au sein d'un vaste massif de hêtraie, il englobe la totalité de la plaine alluviale de la Vierre, avec d'importantes étendues de prairies humides à végétation haute, de prairies alluviales et d'aulnaies qui abritent le cuivré de la bistorte, la moule perlière, la mulette épaisse, le martin-pêcheur ou encore le castor. Les zones forestières accueillent des oiseaux nicheurs tels que la cigogne noire, les pics mar et noir et le grand murin. Les prairies en clairière au niveau du village de Suxy sont principalement des prairies maigres de fauche, habitat des pies-grièches écorcheur et grise. Les différentes vallées autour correspondent à d'anciens prés à nard et prairies à bistorte. Au niveau des versants les plus raides, des érablières de ravin sont présentes avec des populations importantes de plantes rares en Ardenne méridionale. Le butor hiverne dans une petite roselière du barrage de la Vierre.

## Habitats et espèces Natura 2000

Un **habitat Natura 2000** est un milieu rare, menacé ou remarquable à l'échelle européenne. En Wallonie, ces habitats sont regroupés en unités de gestion (UG) nécessitant des mesures<sup>1</sup> pour les maintenir dans un état de conservation favorable. La liste des principaux habitats Natura 2000 présents dans ce site sont:



Hêtraie à luzule

Nom de l'habitat (type d'UG)	Surface (ha)
Hêtraies à luzule (UG 8)	1080
Prairies humides à végétation haute (UG 2)	40
Végétation des eaux courantes (UG 1)	33,22
Chênaies-charmaies (UG 8)	30
Prairies de fauche de basse et moyenne altitude (UG 2)	30
Végétation des plans d'eau riche en éléments nutritifs (UG 1)	25
Forêts alluviales* (UG 7)	15,12
Forêts de pentes, éboulis ou ravins* (UG 6)	10
Vieilles chênaies des sols acides (UG 8)	9,38
Prairies à molinie (UG 2)	0,86
Tourbières boisées* (UG 6)	0,79

\* Habitats prioritaires, c'est-à-dire nécessitant des mesures de protection plus strictes.

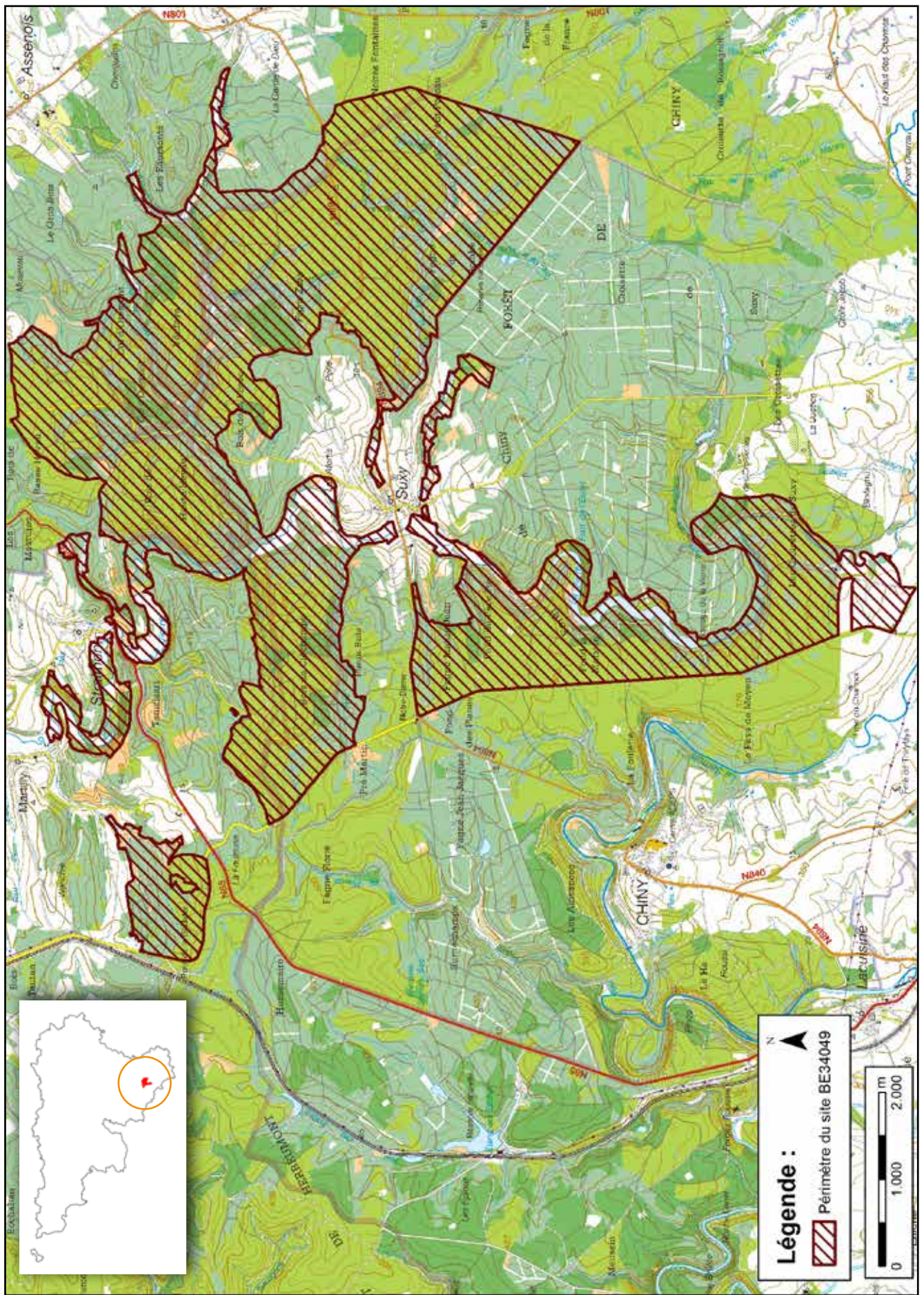
Une **espèce Natura 2000** est une espèce en danger d'extinction, vulnérable, rare ou dont la répartition géographique est restreinte à l'échelle européenne. La liste des principales espèces Natura 2000 présentes dans ce site sont:



Castor d'Europe

<b>Oiseaux</b>	Pic noir	<b>Insectes</b>
Balbusard pêcheur	Pie-grièche écorcheur	Cuivré de la bistorte
Bondrée apivore	Pie-grièche grise	Cuivré des marais
Cigogne noire	<b>Mammifères</b>	Ecaille chinée
Grand Butor	Castor d'Europe	<b>Plantes</b>
Martin-pêcheur d'Europe	Grand Murin	Trichomanès radican
Milan noir	<b>Poissons</b>	<b>Mollusques</b>
Milan royal	Chabot	Moule perlière
Pic mar	Lamproie de Planer	Mulette épaisse

<sup>1</sup> Les mesures de gestion sont décrites dans le "Guide de gestion Natura 2000" disponible sur le site internet de Natagriwal



© Institut géographique national - IGN - 1 : 50.000

## Vous avez une question sur Natura 2000 ?

**Informations générales et conseils de gestion :**  
 - Natagriwal: [www.natagriwal.be](http://www.natagriwal.be) (0495 66 09 50)  
 - Parc Naturel de Gaume: [www.parc-naturel-gaume.be](http://www.parc-naturel-gaume.be) (063 45 71 26)  
 - Parc Naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier: [www.parcnaturel.be](http://www.parcnaturel.be) (063 45 74 77)

**Informations biologiques et législatives:**  
<http://biodiversite.wallonie.be>  
**Informations cartographiques:**  
<http://geoportail.wallonie.be/walonmap>  
**Informations administratives et réglementaires:**  
 Département de la Nature et des Forêts (DNF) : 081 33 51 64



Fiche réalisée par Natagriwal (version 07/2017)  
 Source des données: M.B. du 11/07/2017